



Commune de St GENEST-SUR-ROSELLE

ANNEXE – Sites et sols pollués

Date : septembre 19



**ECO
SAVE**

*BUREAU D'ÉTUDES
CABINET D'AUDIT JURIDIQUE*

**Société d'Action et
de Veille Environnementale**

ESTER Technopole
Immeuble Antarès - BP 56 959
22 rue Atlantis - 87 069 Limoges Cedex

T. +33 (0)5 55 35 01 38
E. ecosave@orange.fr

www.ecosave.fr

Table des matières

- 1. Présentation du projet de révision générale du PLUErreur ! Signet non défini.**
 - a. Contexte Communal et Intercommunal **Erreur ! Signet non défini.**

Cartes

Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.

1. POLLUTION PREEXISTANTE DES SOLS ET SOUS-SOLS

⇒ Définition : qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un sol pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une caractéristique susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulées au cours des années voire des décennies.

La pollution présente un caractère concentré, à savoir des teneurs souvent élevées et sur une surface réduite (quelques dizaines d'hectares au maximum). Elle se différencie des pollutions diffuses, comme celles dues à certaines pratiques agricoles ou aux retombées de la pollution automobile près des grands axes routiers.

De par l'origine industrielle de la pollution, c'est à la législation relative aux installations classées qu'il est le plus fréquemment recouru pour anticiper ou traiter les situations correspondantes.

⇒ Consultation de la base de données BASOL (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEEDDM), s.d.)

La base de données BASOL répertorie les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Au jour de la consultation de la base de données (septembre 2017), aucun site n'est référencé pour la commune de Saint-Genest-sur-Roselle.

⇒ Consultation de la base de données BASIA (Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service) - (BRGM, s.d.)

La base de données BASIA répertorie les inventaires historiques régionaux des sites industriels et activités de service.

Au jour de la consultation de la base de données (septembre 2017), 1 site est référencé pour la commune de Saint-Genest-sur-Roselle.

Tableau 1: Sites industriels et activités de service pouvant générer une pollution des sols - Sites BASIAS

N°	RAISON SOCIALE	NOM USUEL	ADRESSE	ACTIVITE / PRODUITS	ETAT OCCUPATION
1.	ex BRGM, ex Cie MIRABEAU	Recherche plomb, arsenic, or et exploitation plomb	Lieu dit Le Gravinatier [sur la rive gauche de la Briance, 2 km O de Glanges (accès par Fargeas)] (localisé)	Activité : ⇨ Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux Produits : ⇨ Plomb, Litharge ⇨ Arsenic <i>Remarque ; les galeries sont de l'autre côté de la Briance sur la commune de Vic ou Glange</i>	Activité terminée

⇨ **Informations complémentaires apportées par la commune :**

La collectivité signale la présence de plusieurs autres sites pouvant être le lieu d'une pollution des sols :

2. **Ancienne station-service dans le bourg :** les cuves ont été sablée. Seule la cuve gasoil est conservée pour utilisation éventuelle pour le chauffage (2000 ou 3000 litres).
3. **Décharge OM :** Lieu-dit Sévennes. Des Ordures Ménagères ont principalement été stockées. D'autres déchets ont aussi été déposé. Le site est utilisé jusqu'à 1990. Couverture de terre. Prairie utilisée actuellement par un agriculteur. Pas de surveillance du site.



